

DÉCLARATION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, À L'ISSUE DE SA VISITE À L'ILE-LONGUE, BREST, VENDREDI 24 JUILLET 1981.

24 JULY 1981 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Vous savez, peu nombreux sont les sous-marins comme on dit "nucléaires" `SNA` sous-marin nucléaire d'attaque` dans le monde. Et la France dispose de cette arme qui est peut-être l'élément principal de sa stratégie militaire, de dissuasion non pas pour faire la guerre, mais pour qu'il n'y ait pas de guerre. Et j'ai été très intéressé de rencontrer des équipages, des officiers, des responsables, des ouvriers qui aussi bien dans les ateliers, ou dans ce sous-marin participent à cet effort.

- Vous venez d'assister au départ du sous-marin `RUBIS` qui part pour plusieurs semaines ou plusieurs mois, c'est un moment pour moi très fort, que de rencontrer ces hommes au moment du départ, quant on sait aussi le poids de leur mission, puisqu'il y a vous le savez sans doute contact direct entre le Président de la République et ce sous-marin. Le problème de transmission a été réduit au point qu'il suffit d'une communication directe entre le chef de l'Etat et le sous-marin nucléaire. Cette réduction du temps de transmission est un des éléments déterminant de la valeur dissuasive, puisque le problème du temps, est l'un de ceux qui détermine les -rapports de puissance.

- C'est la première fois que je visitais un sous-marin de cette sorte, j'ai donc passé ma matinée à apprendre des choses qui me seront utiles, qui me le sont déjà, et qui me confirme dans l'idée que un grand pays comme le nôtre, doit d'abord disposer des moyens de son indépendance et ensuite disposer du moyen de faire la guerre. N'est-ce pas des multiples conflits qui occupent la scène du monde ? A-partir du moment où cette force existe, on sait ce qu'est le poids et le prix de la guerre ? Et bien entendu c'est un facteur déterminant pour qu'elle n'éclate pas `dissuasion nucléaire`.

- Je veux dire l'état d'esprit de ceux que j'ai rencontrés marque bien qu'ils en ont conscience. Une haute conscience de leur mission, de leur devoir, une certaine façon de voir la vie de métier d'hommes. Pour moi je le répète, c'est une expérience utile, puis je rentrerai à Paris, à-partir du moment où à l'Elysée comme vous le savez se trouve un poste de commandement déterminant, mieux vaut voir les choses comme elles sont plutôt que de vivre dans les notions abstraites. C'est pourquoi j'ai tenu après avoir visité Taverny à continuer mon inspection, de toutes les installations militaires françaises.\

QUESTION.- La construction des deux prochains sous-marins nucléaires est maintenue ?

- LE PRESIDENT.- Il y a un sous-marin qui est entièrement lancé, qui doit normalement pouvoir partir en mer en 1985. Donc le problème qui se pose maintenant au niveau de la décision politique avec ses implications budgétaires, c'est l'autre sous-marin celui qui suivra le septième. Cette décision dans mon esprit est prise. Le problème sera forcément différent dans la mesure ou à quelques années de distance les données technologiques auront déjà changé. Mais il ne faut pas qu'elles aient trop changé, car on doit s'en tenir pour, non pas économiser, il faut économiser l'argent, mais aussi économiser les techniques. Il vaut mieux suivre le mouvement technique déjà commencé. C'est-à-dire qu'il faut éviter une rupture dans la technologie, sans quoi il faudrait changer tellement de choses que cela serait au-dessus de nos moyens, peut-être même sur-le-plan militaire imprudent, donc, c'est à la fois du même type et déjà différent.\

QUESTION.- Monsieur le Président avez-vous déjà déterminé votre position en ce qui concerne les différents composants de la force nucléaire stratégique ?

- LE PRESIDENT.- Mais on ne m'a pas attendu pour le déterminer, toute chose est utile, puisque complémentaire, je pense que ce que l'on pourrait appeler la pointe du diamant d'une force de dissuasion, elle est là.

- QUESTION.- Le septième sous-marin ... (inaudible).

- LE PRESIDENT.- Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'aller si vite. Ce qui est important, c'est que la prochaine décision que je prendrai, permettra en-raison du temps nécessaire pour le retour ici, le stationnement, le côté statique et le côté mobile des sous-marins. Il faut pouvoir relayer les équipages, et cela permettra à trois sous-marins d'être constamment en circulation. Donc d'être en mesure d'agir si cela était nécessaire. Et cela représente une capacité sans doute suffisante pour la France,

actuellement surtout que dans le même moment nous gagnons à emporter en précision, en profondeur, en moyen de communication. Donc je pense sans dire que cela sera suffisant, je ne peux pas juger sur un trop long délai, mais pour le temps qui vient, je pense que cela serait suffisant en effet.\

QUESTION.- Monsieur le Président après la sous-marine, la marine de surface, est-ce que la marine nationale disposera de deux porte-avions nucléaires .

- LE PRESIDENT.- Vous vous adressez au ministre de la défense. On va pas maintenant faire une conférence de presse sur les problèmes militaires dans leur ensemble. Je ne vais pas vous répondre là-dessus.

- QUESTION.- Les sous-marins nucléaires d'attaque, est-ce qu'il est prévu d'augmenter leur nombre, il y en a trois qui sont en construction ?

- LE PRESIDENT.- Vous avez tout-à-fait raison.

- LE JOURNALISTE.- Le premier septembre on lancera le prochain.

- LE PRESIDENT.- On a l'intention de continuer jusqu'à que cette force soit cohérente. Il ne s'agit pas de la continuer pour la continuer. Parler de dix, douze, quinze sous-marins, cela ne signifierait rien d'autant plus qu'il y aurait une rupture, celle dont je parlais tout à l'heure qui serait finalement dommageable à notre efficacité et puis il faut former les équipages, pouvoir les renouveler, tout cela repose sur la marine en général, et les sous-marinières à l'intérieur de la marine représentent une certaine fraction donc ça suppose véritablement tout un système, que l'on ne peut improviser. Et puis l'essentiel est de rester toujours au-dessus du seuil de dissuasion.\

QUESTION.- Monsieur le président, est-ce que ça va nécessiter une extension des installations ?

- LE PRESIDENT.- Non, non pas du tout.

- QUESTION.- Vous savez l'opposition des gens de la presqu'île de Crozon à l'extension militaire ?

- LE PRESIDENT.- Oui, mais ils ne s'opposent à rien, puisqu'il n'y a pas d'extension prévue.

- QUESTION.- Monsieur le Président à ce sujet ... (inaudible).

- LE PRESIDENT.- Dans-le-cadre du périmètre militaire aucune extension n'est prévue. Cela est parfaitement possible dans-le-cadre actuel du périmètre déjà détenu par l'armée. Donc je peux répondre de la façon la plus claire, qu'il n'y aura aucune extension.\

QUESTION.- Monsieur le Président, Crozon me semble pas loin de Plogoff, Plogoff c'est bien fini ?

- LE PRESIDENT.- Mais oui, la décision est prise .

- QUESTION.- Plogoff ne sera jamais remplacé en Bretagne ?

- LE PRESIDENT.- Je n'ai pas du tout dit cela. Ça dépendra de la décision de beaucoup de gens, et en-particulier puisque les institutions vont être décentralisées et cela dépendra en-particulier des Bretons et de leurs représentants. Pourquoi, on n'a fait aucun vœux, non ?\

- QUESTION.- Monsieur le Président, quel est pour vous en politique le rôle de la force nucléaire française ?

- LE PRESIDENT.- Ce n'est pas nouveau que d'avoir à répondre à cette question. C'est en 1977 que nous avons pris, puis en 1978 alors que j'étais premier secrétaire du parti socialiste `PS` la décision de développer la force de dissuasion française en-raison d'une considération d'évidence, c'est-à-dire que notre position d'il y a vingt ans, ne pouvait être maintenue dans la mesure où, privée de la force nucléaire il n'y avait plus de défense nationale, et nous sommes pour la défense nationale, c'est-à-dire pour l'indépendance nationale. Ça fait donc déjà quatre ans que ayant adopté cette stratégie nous sommes restés logiques avec nous-mêmes, c'est-à-dire qu'à-partir de cela, il faut que cette stratégie soit soutenue par un équipement suffisant. Comme je le disais tout à l'heure rester au moins au niveau du seuil, à-partir duquel il existe ou il n'existe pas une dissuasion. L'essentiel est que tout adversaire potentiel soit certain d'être en situation difficile si jamais il devait agresser, attaquer, prendre l'initiative de l'offensive. C'est donc une force défensive puissante.

- QUESTION.- Mais qui est limitée à la France, ou qui est européenne ?

- LE PRESIDENT.- Elle dépend de la décision française, mais il y a d'autres forces européennes dans les pays alliés comme la Grande-Bretagne. Mais la décision et le commandement restent autonomes `non appartenance de la France au commandement intégré de l'OTAN`, c'est-à-dire sur-le-plan national. D'ailleurs ce type de force de dissuasion n'a de sens que si elle dépend d'une autorité nationale. On comprend très bien comment une force qui serait intégrée à un commandement qui pourrait être exercé

par une puissance étrangère, tut-elle amie, ne permettrait pas de joindre les deux bouts de la nécessité nationale, la défense de l'indépendance par l'emploi d'une force, or qui peut juger de la nécessité de la défense nationale, sinon le chef de l'Etat français.\

- QUESTION.- Monsieur le Président, vous parliez du septième sous-marin français, à quelle époque pensez-vous qu'il pourrait être lancé ?

- LE PRESIDENT.- Je ne veux pas me lancer dans des prévisions qui risqueraient d'être démenties. Mais je pense qu'il serait raisonnable d'établir que si le prochain sous-marin rentre en service en 1985, il serait également raisonnable que l'autre puisse rentrer en service cinq ans plus tard. Et comme il faut longtemps pour exécuter ce travail la décision ne devrait pas être trop tardive.

- QUESTION.- Est-ce que la force nucléaire est au service de l'Europe ?

- LE PRESIDENT.- Au service de la France, et comme la France est dans une alliance `Alliance atlantique`, elle contribue largement à la défense ... (inaudible) ...décidé qu'elle servirait... (inaudible)... et nous vivons dans le cadre d'une alliance que nous respectons, même si nous entendons rester... (inaudible)... maître de nos propres décisions quand il s'agit de sauvegarde.\